



FFSA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE



5^{ème} RALLYE NATIONAL VHRS des ARDENNES 2023

3 et 4 Juin 2023

DEMANDE D'ENGAGEMENT à envoyer avant le Lundi 22 Mai 2023 minuit (cachet de la poste faisant foi)

ASA des ARDENNES – 59, rue de la Roche – 08330 - VRIGNE aux BOIS

email: asadesardennes@orange.fr

tél. 0647553501 ou 0324521361

N° de course

Cases réservées à l'organisation

Date de réception	Date cachet de la poste	N° ordre d'arrivée	
-------------------	-------------------------	--------------------	--

CONCURRENT (si différent du pilote)

	PILOTE		COPILOTE	
NOM				
Prénom				
N° téléphone portable				
Adresse postale				
Adresse mail				
N° Permis de conduire				
Délivré le/à				
N° Licence ou TP si TP, certificat médical obligatoire				
NOM ASA				
CODE ASA				
Groupe Sanguin et Rhésus				
MARQUE DE LA VOITURE	TYPE	CYLINDREE	COULEUR dominante	Important, date 1ère mise en circulation

J'engage ma voiture dans la catégorie: * Régularité Historique (K FIA < 31/12/90) / Régularité Tourisme série de + de 25 ans /

Régularité Grand Tourisme de + de 25 ans

* **Rayer les catégories qui ne vous correspondent pas**

Choix de la moyenne

*HAUTE

*INTERMEDIAIRE

*BASSE

FICHE D'HOMOLOGATION FIA N°

Passport historique ou laissez passer N°

Joindre photocopies permis de conduire, licences, fiche d'homologation, PTH avec cet engagement, SVP

MONTANT DES DROITS D'ENGAGEMENT (avec publicité des organisateurs)

300€ + 6€ pour challenge commissaires Ligue Grand Est, soit

306 €

1 licencié ASA des ARDENNES (-25€)

281 €

2 licenciés ASA des ARDENNES (-50€)

256 €

Ci-joint la somme de :

CHEQUE

ESPECES

FAIT A

Signature PILOTE

Signature COPILOTE

Le

1- Il est rappelé que la présentation de la 1ère page de la fiche d'homologation aux vérifications techniques est obligatoire, ainsi que le passeport historique ou laisser passer.

2- Les conducteurs s'engagent à respecter la réglementation interdisant le dopage et à accepter les contrôles éventuels des médecins accrédités.

3- Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve, ainsi que des réglementations générales applicables. Nous certifions que tous les renseignements indiqués sur la présente fiche sont rigoureusement exacts et que le véhicule engagé répond entièrement aux prescriptions de l'annexe « J » du Code Sportif International de la F.I.A.

Nous certifions être titulaire d'une licence FFSA et ne pas être sous le coup d'une suspension de licence et/ou permis de conduire. Nous sommes également informés qu'un licencié ne peut en aucun cas s'engager à la même date dans deux épreuves organisées par deux ASA différentes.

ATTESTATION DE PRET DE VEHICULE

Je soussigné, M/Mme/Melle* ou Sté/Team.....
propriétaire du véhicule MARQUE Type.....

AUTORISE

M/Mme/Melle*

à participer en tant que concurrent au : **5^{ème} RALLYE NATIONAL VHRS des ARDENNES 2023**

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.

DATE SIGNATURE

*Rayer la mention inutile

Personne habilitée à représenter le concurrent:

TITRES DE PARTICIPATION NATIONAL REGULARITE CODE : TPNR(E) TARIF: 72€

- Conditions de délivrance - Être âgé de 16 ans minimum à la date d'émission du titre de participation.
 - **Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile.** - **Pièce d'identité ou copie du livret de famille**
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Participation - Valable pour une seule participation à une épreuve nationale du calendrier FFSA en régularité.
- Ce titre de participation ne permet de conduire le véhicule que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

REGROUPEMENT ASSISTANCE

*** Les équipages faisant partie d'un même team ou souhaitant se regrouper pour l'utilisation de mêmes infrastructures, doivent impérativement le faire savoir en remplissant les éléments demandés ci-dessous :**

Mon équipage: (Nom pilote et copilote)

Souhaite être regroupé avec : (Nom pilote et copilote)

Arrivée prévue au Foirail ?

	Lundi 29 mai de 8h00 à 12h ou		
RECONNAISSANCES, quand pensez vous venir ?	Lundi 29 mai de 13h30 à 18h30 ou		
	Vendredi 2 juin de 13h30 à 18h30 ou		
	Samedi 3 juin de 8h à 17h		